

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE  
COMMUNE DE DURBUY

# AVIS DE PUBLICATION

## Règlement d'ordre intérieur relatif aux cartes communales de stationnement.

Le Bourgmestre de la Commune de Durbuy porte à la connaissance de ses administrés que le Règlement d'ordre intérieur relatif aux cartes communales de stationnement a été arrêté lors de la séance du Conseil Communal du 26 février 2024.

Les documents et l'extrait de délibération, peuvent être consultés au Service des Finances, Basse Cour, 13 à 6940 Barvaux/Ourthe du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

A Barvaux/Ourthe, le 3 avril 2024

Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS

